

Appel à communications – Colloque

Les structures et usages de la Blockchain - aspects juridiques, informatiques et économiques

19 et 20 janvier 2023 – Université Le Havre Normandie

Colloque organisé par les laboratoires CERMUD (laboratoire de coordination), LITIS, LERN, LEJEP et THEMA à l'Université Le Havre – Normandie.

En partenariat avec la Chaire de recherche sur les contrats intelligents et la chaîne de blocs — Chambre des notaires du Québec, coordonnée par le Professeur Charlaïne Bouchard

Date limite : 30 juin 2022

Argumentaire :

La *blockchain* dispose du potentiel de modifier fondamentalement les échanges entre les individus qu'ils soient d'une nature économique ou sociale. La technologie permet d'améliorer les rapports économiques entre individus et de favoriser la mise en place d'organisations et leur gouvernance. Néanmoins, les limites de cette technologie ont été dénoncées (difficulté de modifier le protocole, coût environnemental, caractère binaire de la programmation).

Le colloque a pour rôle de croiser les regards de chercheurs de diverses disciplines afin d'étudier et débattre du rôle des *blockchains* dans les relations sociales, à la fois pour organiser des échanges de valeurs ou mettre en place des organisations.

L'intérêt scientifique est ainsi double : il s'agit d'abord d'analyser le fonctionnement de l'infrastructure pour souligner le rôle des nœuds de validation et du processus de consensus dans la bonne tenue de la *blockchain* et de leur potentielle influence sur les utilisateurs. Il convient ensuite d'analyser les usages de la *blockchain* au travers de l'émission de jetons, de la mise en place d'automates (*Smart*

Contracts) et de la contractualisation sur *blockchain* pour souligner les apports de la technologie mais aussi identifier les obstacles à son déploiement et ses dangers.

Les communications proposées peuvent s'inscrire dans les domaines du droit, de l'économie, des sciences de gestion, des sciences politiques et de l'informatique. Elles pourront ensuite conduire à une publication dans les actes du colloque.

À cet effet, plusieurs axes peuvent être envisagés :

1°) Dans une approche globale, il s'agit d'étudier la *blockchain* dans son objet et son environnement. Quelles sont les raisons qui ont conduit à l'émergence de la technologie et à son développement ? Quelle philosophie anime la communauté blockchain ? Quelles sont les externalités négatives ou positives de la technologie ? La technologie est-elle neutre ou orientée ?

2°) Dans une approche « interne », il s'agit d'analyser les différents modes de fonctionnement et de gouvernance de la *blockchain* donnant lieu à une distinction entre réseau centralisé, décentralisé ou de consortium. L'analyse des nœuds, du protocole, du mécanisme de consensus doit être menée, de même que l'intégration des *blockchains* dans les différents systèmes juridiques.

3°) Dans une approche « externe », les outils offerts par la *blockchain* aux usagers doivent être analysés : jetons, automates, registres d'informations. L'analyse de ces outils sera conduite en les confrontant aux institutions du droit privé (échanges privés) et public (organisation de services publics, registres de publicité...) et menée dans une perspective économique et sociale.

Modalités de soumission :

Les propositions, d'un volume maximum de 7000 signes (espaces compris), devront être adressées au plus tard le **30 juin 2022** et accompagnées d'une courte biographie et bibliographie de l'auteur, à l'adresse suivante :

patrick.barban@univ-lehavre.fr

La décision du comité scientifique sera rendue le **11 juillet 2022**.

Comité scientifique :

Patrick Barban (PR, Université Le Havre Normandie)
Cyrille Bertelle (PR, Université Le Havre Normandie)
Sara Biancini (PR, CY Cergy Paris Université)
Charlaine Bouchard (PR, Université Laval à Québec)
Claude Duvallat (MCF, Université Le Havre Normandie)
Vincent Iéhlé (PR, Université Rouen Normandie)
Magali Jaouen (PR, CY Cergy Paris Université)